



**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Joël Riguelle, *Bourgmestre-Président* ;
Jean Marie Colot, Michaël Vander Mynsbrugge, Vincent Riga, Marc Vande Weyer, Pierre Tempelhof,
Agnès Vanden Bremt, *Echevins* ;
~~Monique Dupont~~, Peter Decabooter, Christian Boucq, Marc Ghilbert, Marie Kunsch, Fatiha Metioui-
Amanzou, Chantal Dubocage, Said Chibani, Luc Demullier, Ndongo Diop, ~~Vincent Lurquin~~, Katia
Van den Broucke, Nicolas Pantidis, François Robe, Dirk Moors, Maude Van Gyseghem, *Conseillers
communaux* ;
Philippe Rossignol, *Secrétaire communal*.

Excusés

Stéphane Tellier, *Echevin* ;
Marc Hermans, Yonnec Polet, Nicolas Stassen, *Conseillers communaux* ;
Jean-François Culot, *Président du CPAS*.

Séance du 18.06.15

#Objet : Budget exercice 2014 - Modification budgétaire n° 99 - Service ordinaire#

Séance publique

AFFAIRES FINANCIÈRES

Finances

LE CONSEIL,

Vu les articles 117 et 239 de la Nouvelle Loi Communale;
Vu les articles 10 et 16 du Règlement Général de la Comptabilité Communale;
Vu le budget de l'exercice 2014, approuvé par le Conseil communal le 19.12.2013(A/0006);
Considérant que, pour des motifs indiqués au tableau 2 ci-annexé, certaines allocations budgétaires doivent être révisées;

ARRETE ce qui suit:

Article 1:

Le budget 2014 de la Commune est modifié conformément aux indications portées au tableau 2 ci-annexé et le nouveau résultat du budget est arrêté aux chiffres figurant au tableau ci-après:

1) SERVICE ORDINAIRE:

BALANCE DES RECETTES ET DES DEPENSES:

	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
Budget après M.B. 2	€ 40.678.757,48	€ 39.130.808,59	€ 1.547.948,48
Augmentation des crédits	€ 0,00	€ 1.571.364,85	€ -1.571.364,85
Diminution des crédits	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00
Nouveau résultat après M.B. 99	€ 40.678.757,48	€ 40.702.173,44	€ -23.415,96

Le Conseil approuve le projet de délibération.
21 votants : 21 votes positifs.

2 annexes

R2014_BW99_GEWONE DIENST.pdf, C2014_MB99_SERVICE ORDINAIRE.pdf

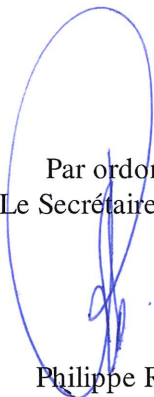
AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,
(s) Philippe Rossignol

Le Bourgmestre-Président,
(s) Joël Riguelle

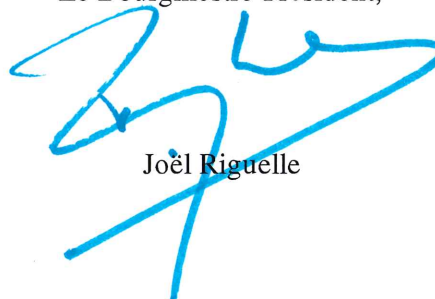
POUR EXTRAIT CONFORME
Berchem-Sainte-Agathe, le 01 juillet 2015

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,



Philippe Rossignol

Le Bourgmestre-Président,



Joël Riguelle